

Communauté de communes Perthois Bocage et Der

Groupe scolaire du Bocage Champenois

Commune de Saint Remy en Bouzemont

Protocole sanitaire :périscolaire - cantine - entretien

Protocole d'accueil des enfants pour la période du 2 juin au 3 juillet 2020 conformément au protocole sanitaire du ministère de l'éducation avec pour principes :

- Le maintien de la distanciation ;
- L'application des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels.

1) L'accueil des enfants est assuré entre 7 h 30 et 18h30.

7h 30 à 8h30 : accueil périscolaire

8h30 à 12 h 15 : accueil scolaire

12h15 à 13h35 : pause méridienne avec service cantine et accueil périscolaire en alternance.

13 h35 à 16h00 : accueil scolaire **avec à 16h l'arrivée des bus.**

16h 15 : départ des bus – **et seulement à partir de 16h 20. Arrivée des parents en voiture ou à pied au parking bus.**

16h15 à 18h30 : accueil périscolaire

Par arrêté municipal, l'accès à la rue d'Enfer et au parking des bus sera interdit aux voitures et aux piétons de 8h25 à 8h45 et de 15h45 à 16h15 pour des raisons de sécurité et de manœuvres des bus.

2) Informations générales pour les parents

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils devront expliquer à leur enfant la nécessité de respecter les gestes barrière et ne pas oublier de leur fournir des mouchoirs en papier jetables.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école avec ou sans périscolaire. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8 °C) l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire au périscolaire, à l'école et dans le bus mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Pour les élèves en maternelle le port du masque est difficile et même déconseillé, sauf cas de certaines pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leur enfant s'ils le souhaitent.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école, de la cantine et des locaux dédiés au périscolaire.

L'organisation de l'accueil est modifiée pour permettre de respecter la distanciation en toute sécurité.

Bus : Pour les enfants prenant le bus, le port de masque ne sera pas obligatoire. Les enfants rentreront un par un par la porte arrière ou médiane. Ils se placeront de façon qu'un seul siège par banquette soit occupé et positionné en quinconce d'une rangée à l'autre.

Compte tenu des effectifs à transporter, tous les élèves auront de la place dans le bus malgré cette réduction de capacité d'accueil.

Pour les parents qui accompagneront leur enfant à l'école ou bien si l'enfant s'y rend seul, Il est important de respecter les horaires d'entrée et de sortie afin d'éviter les rassemblements qui peuvent générer des désordres.

3) Accueil périscolaire

a) Informations générales

L'accueil périscolaire ouvrira ses portes dans le local habituel rue d'enfer, à Saint Remy en Bouzémont.

Afin de respecter la distanciation physique, le nombre d'enfants accueillis au sein du local périscolaire est fixé à 20 (le local faisant 89 m²), pour une équipe de 3 animatrices.

Le mobilier et le matériel pédagogique sont mis en place de manière à respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale (respect d'un mètre entre chacun, matériel individualisé ...).

Un nettoyage approfondi du matériel pédagogique, tables, chaises et autres points de contact sera effectué à chaque fin d'activité.

L'équipe d'animation veillera à avoir en quantité suffisante du savon, du gel hydroalcoolique, des essuie mains à usage unique ..., afin de maintenir les gestes d'hygiène recommandés.

Tout enfant qui persistera, malgré la répétition des recommandations, à ne pas respecter les consignes données sur la distanciation et les gestes barrière sera exclu de l'accueil périscolaire.

b) Accueil des enfants le matin

L'équipe d'animation sera équipée de masques et de solution hydro- alcoolique pour un nettoyage des mains. Avant d'accueillir les enfants, elle procédera à l'aération du local et laissera la porte d'entrée ouverte.

L'accueil des enfants se fera de manière échelonnée entre 7h30 et 8h30.

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans les locaux du périscolaire. Un marquage au sol sera installé à l'extérieur de l'accueil de manière à respecter les distanciations sociales.

L'enfant, en arrivant, sera orienté vers le point d'eau, afin d'effectuer un lavage à l'eau et au savon de ses mains. (le temps d'une comptine)

Les parents veilleront à habiller leur enfant de manière à ce que celui-ci puisse mettre ou enlever ses vêtements de manière autonome ; ceci afin d'éviter le plus possible les contacts entre l'enfant et l'animatrice.

Pour se déplacer, les enfants devront respecter le sens de rotation au sein de la salle en suivant le marquage au sol ou au mur, ceci afin d'éviter les croisements et respecter la distanciation physique.

Les activités :

Celles-ci seront organisées par groupe de 12 à l'intérieur (hors encadrant), et par groupe de 10 en extérieur (encadrant compris). Elles auront lieu au sein du local périscolaire, de l'école ou de la bibliothèque dans le respect des règles de distanciation sociale et d'hygiène.

Les activités seront organisées de manière à limiter les déplacements mais également le « brassage » entre les enfants. Chaque groupe sera constitué pour la durée d'une période et n'aura pas d'activités communes avec d'autres enfants.

En cas d'activités (sportives, manuelles, culturelles, ...) le matériel utilisé sera :

- Soit à usage unique, et donc jeté à la fin de la séance
- Soit désinfecté avant et après chaque utilisation. Dans ce cas-là, le lavage des mains sera obligatoire pour tous en début et fin de l'activité

Toutes les activités mises en place respecteront les règles de distanciation sociale, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

A 8h30, après le lavage des mains, les enfants seront accompagnés par les animatrices à l'école.

c) Accueil des enfants en fin d'après midi

A 16h 05, les animatrices prendront en charge les élèves inscrits au périscolaire dans les salles de classe et les conduiront dans la cour côté mairie dans le respect des règles de distanciation.

Le goûter sera pris dehors sous la rotonde installée près de la cantine et sous le préau.

Les parents veilleront à donner aux enfants des goûters dans des emballages jetables (aluminium, sac en papier,) ainsi que facile à ouvrir afin de respecter les gestes barrières.

Les activités, lorsque le temps le permettra, seront réalisées à l'extérieur.

Les parents devront reprendre leur enfant **côté entrée mairie** en respectant le marquage au sol et le sens de circulation délimité par les barrières.

4) Cantine et périscolaire du midi

La cantine accueillera 75 enfants (20 maternelles et 55 élémentaires) dont 37 sur le premier service et 38 au deuxième service. La salle est suffisamment dimensionnée pour les placer tout en respectant la distanciation physique et en évitant le brassage des groupes. Chaque enfant aura une place désignée qu'il conservera durant toute la période.

A partir du 2 juin, le repas habituel sera servi. Pas de cruche d'eau sur la table ; le personnel de service remplira les verres des enfants. De même, les enfants ne devront pas se passer de nourriture (pain, fromage....)

L'entrée se fera par la porte donnant sur la cour d'école comme d'habitude et qui restera ouverte.

A 12h10, après la classe et le lavage des mains, les 5 animatrices du périscolaire viendront chercher les élèves des 5 classes du 1^{er} service de cantine et les accompagneront à la cantine où ils seront pris en charge par le personnel de cantine.

Ensuite, les animatrices prendront en charge les élèves du 2^{ème} service restés dans leur classe respective et les accompagneront dans les salles dédiées au périscolaire ou en extérieur pour les activités.

Entre 12h45 et 13h00, une fois le 1^{er} service de cantine terminé, les cinq groupes sortiront de la cantine et resteront dans les cours de récréation dédiées, chaque groupe étant surveillé par un adulte (Atsem, enseignante, personnel et élu) tandis que le service de cantine préparera la salle de restauration pour le 2^{ème} service de cantine.

A partir de 13h, les animatrices accompagneront l'une après l'autre leur groupe à la cantine où ils seront pris en charge par le personnel de service et ensuite prendront en charge les groupes du 1^{er} service toujours dans le respect des règles de distanciation.

A 13h 30, les enfants du 1^{er} service de cantine, alors en activité périscolaire seront accompagnés par les animatrices selon un sens de circulation évitant les croisements, dans leur salle de classe respective où le lavage des mains sera réalisé. Dès que l'enseignant sera dans la salle de classe, l'animatrice se rendra à la cantine.

Les enfants du 2^{ème} service seront ensuite pris en charge par les animatrices qui les accompagneront dans leur salle de classe respective selon un sens de circulation évitant les croisements et où le lavage des mains sera réalisé.

5) Suspicion de cas COVID-19 :

En cas de suspicion de cas COVID-19 (fièvre, toux, diarrhée...) chez un enfant, une prise de température sera effectuée.

En cas de température supérieur à 37,8°C, l'enfant sera isolé avec un masque dans une pièce et les parents de celui-ci seront immédiatement appelés. Si cet enfant a des frères et soeurs dans l'école, la famille devra emmener TOUTE la fratrie. Il ne pourra réintégrer l'accueil qu'avec un certificat médical.

6) Entretien des locaux

Le nettoyage et la désinfection des sols et des surfaces seront effectués avec des produits conformes à la norme EN 14 476 (virucide, bactéricide) dans tous les locaux (périscolaire, cantine et école)

Tous les espaces utilisés seront nettoyés et désinfectés autant que nécessaire par le personnel qui disposera d'une fiche de consignes précise. Une attention particulière sera portée aux sanitaires.

Les locaux seront aérés régulièrement : avant la classe, pendant les récréations, la pause méridienne et après la classe.

Les poubelles seront vidées tous les jours.

Les équipements de nettoyage à usage unique seront éliminés dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

Le personnel sera équipé de masques, notamment en présence des enfants, de gants et de solution hydroalcoolique.

Pascale CHEVALLOT

La présidente

Sandrine WURTZ

La directrice du groupe scolaire

Véronique DONNIOU

La directrice du périscolaire